



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

centres d'information jeunesse

Question écrite n° 37802

Texte de la question

M. Jean-Claude Mignon appelle l'attention de Mme la ministre de la jeunesse et des sports sur la nécessité de réévaluer le financement des centres d'information jeunesse. Initié et mis en place par l'Etat en partenariat avec les collectivités territoriales et fort de plus de 1400 structures, le réseau information jeunesse est présent sur tout le territoire et accueille tous les jeunes sans exclusive pour leur apporter des informations sur tous les aspects de leur vie quotidienne. Or, depuis quelques années, la ligne budgétaire information jeunesse n'a pas connu d'évolution notable. Il lui demande par conséquent si elle entend réévaluer le financement du réseau information jeunesse afin que celui-ci puisse poursuivre ses missions dans de bonnes conditions.

Texte de la réponse

Mme la ministre attache de l'importance aux structures qui permettent aux jeunes de trouver des informations claires, complètes, actualisées et gratuites. Il est en effet nécessaire qu'ils puissent maîtriser les données de plus en plus complexes de l'apprentissage de la vie, de l'insertion sociale et professionnelle et de l'accès à l'autonomie. Cette véritable mission de service public est menée depuis près de trente ans par le ministère de la jeunesse et des sports en partenariat avec les collectivités locales. Un réseau de 1 450 centres, bureaux et points information jeunesse couvre désormais le territoire. Mis en place récemment, 28 bus information jeunesse assurent un service itinérant afin d'être au plus près des lieux de vie des jeunes. Depuis 1997, les financements alloués par le ministère de la jeunesse et des sports connaissent une évolution significative puisqu'ils sont passés en 1997 de 47 MF à près de 50 MF en 1999. Par ailleurs, un budget de 55,7 MF est inscrit au projet de loi de finances pour 2000 afin de renforcer le développement des centres information jeunesse.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Mignon](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (1^{re} circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37802

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 novembre 1999, page 6672

Réponse publiée le : 24 janvier 2000, page 569